

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Compte-rendu de la réunion de présentation de la stratégie – 22 juin 2020

Présences

CLDR : Roger Boussard, Joseph Collignon, Julie Comblen, Caroline Dury, Mélissa Hanus, Aurélien Lemaire, Françoise Lequeux, Angélique Maillen, Cécile Neuberg, François Nougarède, Michel Pirard, Thierry Postal, Marie Renaud, Véronique Schortgen, Jean-Marc Servais, Henri Thiry, Cindy Verlaine et Pierre Warzée.

Président de CPAS : Laurent Maillen

Auteurs de programme : Thierry Jaumain et Thierry Joie

Excusés : FRW – Alisée Lequeux et Bruno Echterbille, agents de développement

Ordre du jour

1. Introduction : avancement de l'ODR
2. Présentation d'une proposition d'arbre stratégique et d'une liste de projets à inscrire dans le PCDR par les auteurs de programme
3. Prochaine étape

1. Introduction

Mélissa Hanus accueille les membres de la CLDR et les remercie pour leur présence en ces circonstances particulières de crise sanitaire.

Afin de rafraîchir leur mémoire après cette longue période d'arrêt forcé et de placer la réunion dans son contexte, elle leur présente ensuite l'état d'avancement de l'ODR sur base du schéma ci-dessous.

Où en est-on ?

Analyse socio-économique



Diagnostic partagé

Confrontation entre l'analyse socio-économique et le point de vue des acteurs économiques, sociaux (et culturels) et environnementaux.



Groupes de travail

- Aménagement de convivialité villageois
- Sécurité routière et petites doléances
- Culture
- Communication
- Mobilité douce
- Économie
- Territoire physique



Stratégie et choix des projets

Ainsi que l'approfondissement de certains GT.

Rédaction de la première version des fiches-projets en lot 1.

2. Présentation d'une proposition d'arbre stratégique et d'une liste de projets par les auteurs de programme

Mise en contexte et méthodologie

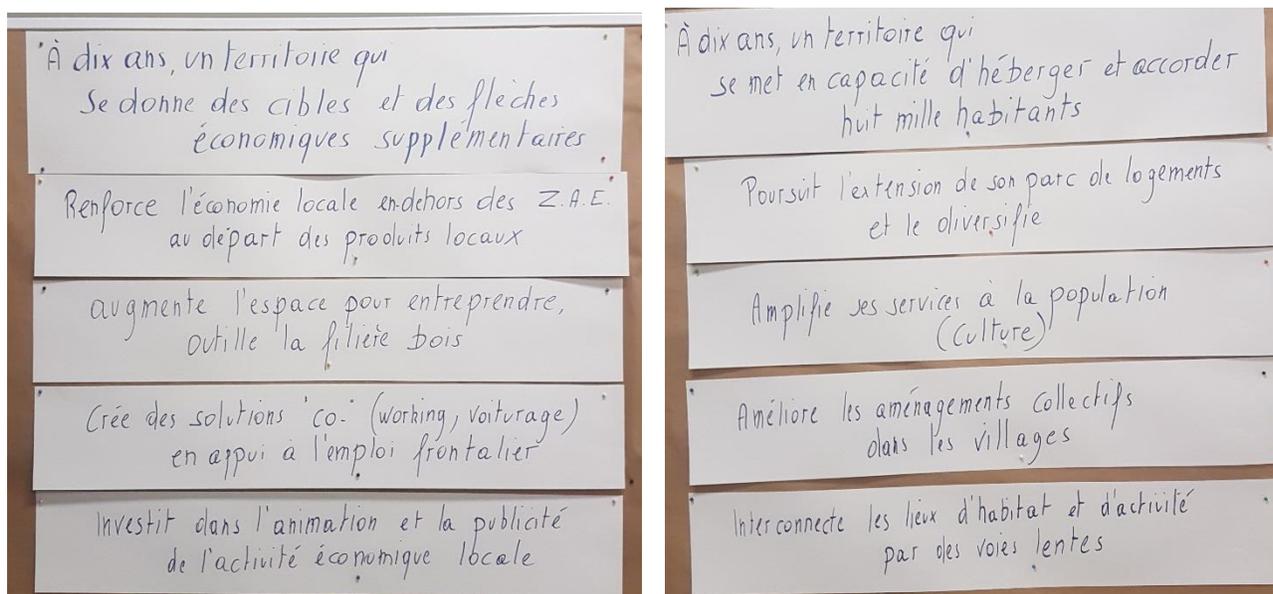
Avant d'entamer la présentation d'une proposition d'arbre stratégique et de la liste des projets, les auteurs de programme apportent quelques éléments de mise en contexte et de méthodologie :

- La réunion se place à un moment pivot dans le processus :
 - « on quitte le mou et on entre dans le dur » ;
 - on passe d'un échange d'idées larges et ouvert à l'expression progressive d'un programme structuré et précis ;
 - les quelques balises précédentes (les enjeux, les questions stimulantes, les « chiche que ») vont faire place aux intentions précises ;
 - On va maintenant dire « après quoi on court », « ce qu'on veut réussir » et par quels moyens précis on compte arriver au but.
- La méthodologie pour arriver au résultat présenté est la suivante :
 - La matière première utilisée est formée de tout ce qui a été dit (et acté) dans les phases précédentes : diagnostic partagé, visite des villages, groupes de travail ;
 - Cette matière première a été analysée pour :
 - Isoler ce qui relevait des intentions (objectifs) ;
 - Identifier, cerner ce qui relevait des actions à entreprendre (projets) ;
 - Donner de la cohérence et de la précision au tout ;
 - L'ensemble a été présenté au Collège communal - qui l'a approuvé ;

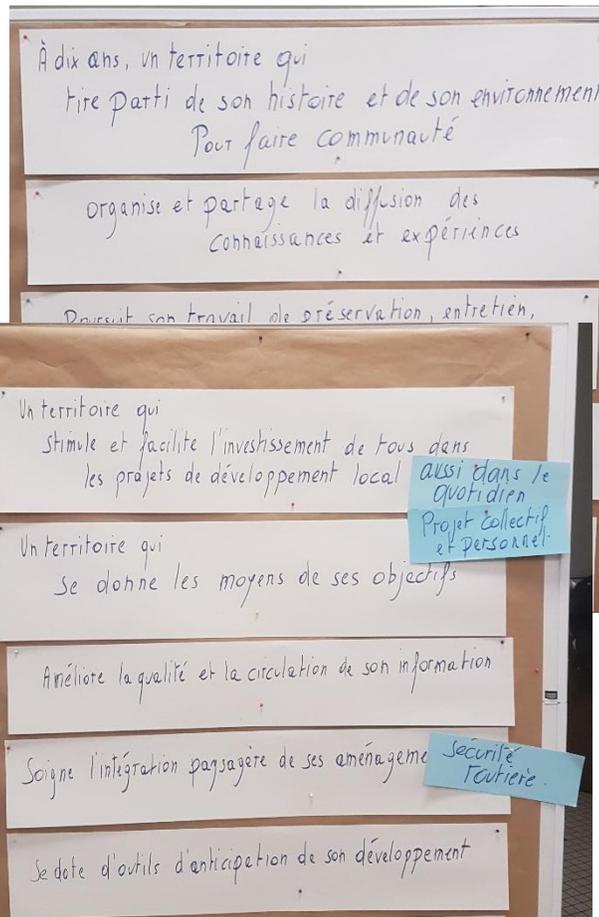
- L'insistance est mise aujourd'hui sur les objectifs (l'épine dorsale du PCDR). Ils forment le cadre dans lequel s'insèrent les projets. Ils donnent les lignes directrices du développement d'Etalle pour les dix prochaines années. Il s'agit bien de tout le développement de la commune, pas seulement d'une sphère réduite qui serait dévolue au PCDR ;
- Les projets sont cités pour mémoire. Ils ne seront ni détaillés, ni approfondis, ni discutés. Ceci sera l'objet de la prochaine réunion. Mais il s'agit de montrer que la stratégie s'incarne dans quelque chose de précis.

Présentation d'une proposition d'arbre stratégique

Les auteurs de programme construisent ensuite leur proposition d'arbre stratégique en apposant des cartons sur des tableaux, en commençant par trois objectifs généraux qui chacun se déclinent en quatre objectifs spécifiques.



Ils proposent ensuite de transversal qui sous-tend stratégie (investissement s'appuyer sur différents œuvre celle-ci.



retenir un objectif l'ensemble de la de tous) puis de moyens pour mettre en

Un territoire qui
continue à grandir, à s'ouvrir, sans (se) dénaturer
augmente et partage ses richesses

Enfin, un défi vient chapeauter le tout pour donner la direction générale à suivre au cours des 10 prochaines années.

L'**annexe 1** reprend cet arbre stratégique dans son ensemble.

Cette présentation appelle les remarques suivantes :

- La crise sanitaire actuelle a montré l'importance de la responsabilisation de chacun et de ne pas se reposer uniquement sur les autorités. « L'investissement de tous » repris dans l'objectif général dans une logique collective doit donc être complété d'un investissement personnel de chacun dans son quotidien ;
- La sécurité routière semble être absente des objectifs malgré son importance. En réponse, il est ici rappelé qu'un GT spécifique a été organisé pour relever les points problématiques et que la Commune a bien pris note de ceux-ci. Des projets qui n'ont que la sécurité routière comme objectif ne sont malheureusement pas éligibles aux subsides PCDR, d'autant que, en tant que tels, ils ne concourent pas au développement d'un territoire. Par contre, certains projets (voies lentes, aménagements villageois...) auront comme conséquence une amélioration de la sécurité des déplacements. Il est donc convenu que la sécurité routière sera ajoutée comme point d'attention à prendre en compte dans les projets, au même titre que l'intégration paysagère.

Des cartons bleus sont apposés sur les tableaux pour tenir compte de ces remarques. Moyennant la prise en compte de celles-ci et en l'absence d'autres réactions, **la stratégie est approuvée par la CLDR.**

Présentation de la liste des projets

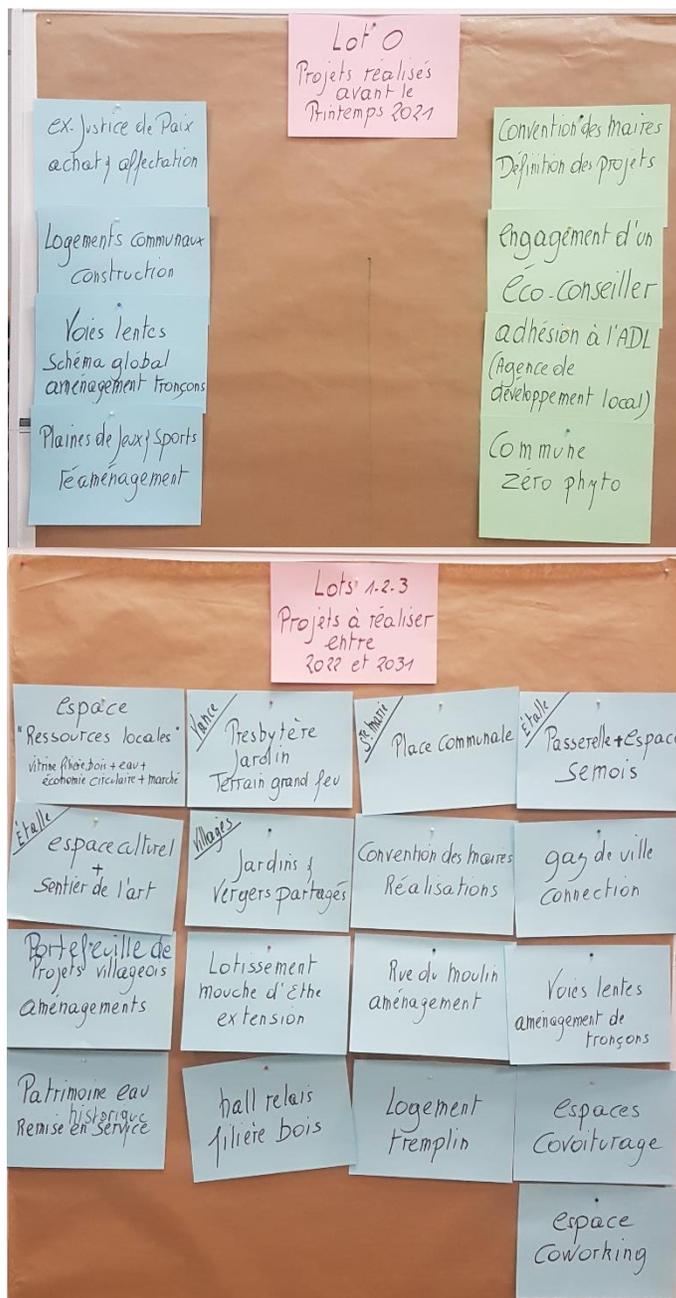
Les auteurs de programme présentent ensuite la liste des projets qui pourront faire partie du PCDR.

Cette liste n'est pas absolument fermée, même si un effort d'exhaustivité a été réalisé. Elle devra l'être lors de la prochaine réunion.

Les projets sont répartis pour l'instant en :

- Projets de lot 0 et projets de lots 1 à 3. Les premiers sont les projets qui sont ou seront mis en œuvre avant le dépôt du PCDR début 2021. Les seconds sont les projets futurs, présentés pour l'instant sans ordre d'importance ou de priorité. Ce travail de priorisation sera l'objet de la prochaine réunion. Les projets de lot 1 seront ceux jugés prioritaires qui, à ce titre, devront être précisés, approfondis, budgétés dans le dossier ;

- Projets matériels (projets « en dur » - cartons bleus) et immatériels (actions – cartons verts). Seuls les premiers sont subsidiés par la Wallonie.



Lots 1 à 3 – projets immatériels à réaliser entre 2022 et 2030	
Engagement d'un coordinateur culturel + organisation de la « mobilité culturelle »	Réseau social local
Salon des entreprises locales (mission ADL)	Réflexion sur la réaffectation du Cercle Saint-Blaise
PCAR II	Etude mobilité Rue du Moulin
Marché des produits locaux	Séminaire sur les nouvelles formes de logement : Bimby, habitat léger, etc.

Cette présentation appelle les remarques suivantes :

- La dimension « sécurité routière » évoquée ci-avant pourrait faire partie du projet « réseau social local » où les citoyens pourraient avertir la commune et son service « travaux » des problèmes rencontrés et être tenus informés du suivi donné ;
- La création d'un Système d'Echanges Local (SEL) pourrait aussi prendre place dans ce projet de réseau social ;
- Pourrait être ajoutée à liste des projets immatériels la création d'un groupe de réflexion sur l'implantation du nouvel hôpital à Houdemont afin d'en gérer les conséquences (mobilité par exemple) et d'en saisir au mieux les opportunités ;
- Il est demandé que la remise en service ne concerne pas que le patrimoine « eau » mais bien d'autres éléments du patrimoine historique qui le permettent ;
- Il est confirmé aux participants que l'intitulé « projets villageois – aménagements » reprend bien l'ensemble des propositions retenues lors du GT « aménagements villageois ». Il est convenu que cette liste de propositions sera annexée au PV de la réunion. Il est enfin précisé que les quelques aménagements villageois faisant l'objet d'un carton spécifique sont ceux que le Collège communal a estimé importants dans la liste brute, au regard notamment de leur ampleur et de la nécessaire participation de la CLDR et des citoyens à leur définition.

L'**annexe 2** reprend la liste des projets, complétée des projets d'aménagements villageois.

3. Prochaine étape

Il est proposé de tenir la prochaine réunion de CLDR, consacrée à la liste et à la priorisation des projets, le **mercredi 22 juillet à 20h**.

Vu cette date au cœur des mois de vacances et l'importance de cette réunion, il est demandé de vérifier qu'un maximum de membres de la CLDR seront bien présents, faute de quoi une date plus lointaine devra être trouvée.

ANNEXE 1. ARBRE STRATEGIQUE

<i>À dix ans, un territoire qui...</i>		
<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Objectif transversal</i>
Se donne des cibles et des flèches économiques supplémentaires <i>Économie et Emploi</i>	Renforce l'économie locale en-dehors des ZAE, au départ de produits locaux	Stimule et facilite l'investissement de tous dans les projets de développement territorial <i>Participation</i>
	Augmente l'espace pour entreprendre, outille la filière bois	
	Crée des solutions « co » (-working, -voiturage), en appui à l'emploi frontalier	
	Investit dans l'animation et la publicité de l'activité économique locale	
Se met en capacité d'héberger et accorder 8000 habitants <i>Démographie</i>	Poursuit l'extension de son parc de logements et le diversifie	
	Amplifie ses services à la population (Culture)	
	Améliore les aménagements collectifs dans les villages (Vivre ensemble)	
	Interconnecte les lieux d'habitat et d'activité par des voies lentes	
Tire parti de son histoire et de son environnement pour faire communauté <i>Ressources</i>	Organise le partage et la diffusion des connaissances et des expériences	
	Poursuit son travail de préservation, entretien, mise en valeur du patrimoine (historique, naturel)	
	Mène des initiatives collectives de production d'énergie renouvelable	
	Rend plus visibles et accessibles ses richesses naturelles, dont la Semois, au bénéfice des habitants et des touristes	
	Se donne les moyens de ses objectifs <i>Méthode</i>	
	Améliore la qualité et la circulation de son information	
	Soigne l'intégration paysagère de ses aménagements	
	Se dote d'outils d'anticipation de son développement	
	Met en place des partenariats opérationnels adéquats (avec des communes voisines, avec des acteurs divers)	
Continuer à grandir, à s'ouvrir, sans (se) dénaturer – Augmenter et partager ses richesses <i>Défis</i>		

ANNEXE 2. LISTE DES PROJETS

Lots 0 – réalisés avant le printemps 2021

Projets matériels
Achat, affectation ancienne Justice de Paix
Schéma global et tronçons de voies lentes
Construction de logements communaux
Intégration des plaines de jeux et de sports

Projets immatériels
Engagement d'un éco-conseiller
Adhésion à l'ADL
Convention des maires (définition des projets)
Commune zéro phyto

Lots 1 à 3 - à réaliser entre 2022 et 2030

Projets matériels
Espace « ressources locales » (vitrine filière bois, eau, économie circulaire, marché)
Vance – presbytère + jardin + terrain grand feu
Ste-Marie – place communale
Etalle – Passerelle sur la Semois + espace Semois
Etalle – Espace culturel modulable + « sentier de l'art » (ressources, entreprises)
Villages – Jardins et vergers partagés dans les villages
Convention des Maires (réalisation des projets) : Réseau de chaleur, potentiel hydroélectrique, énergie entre voisins, bornes de recharge, etc.
Connection au gaz de ville
Projets villageois (GT aménagements) – voir liste ci-après
Nouveau lotissement (extension « Mouche d'Etthe »)
Aménagement rue du Moulin (coexistence usagers)
Tronçons de voies lentes (à déterminer)
Remise en service du patrimoine eau
Hall relais filière bois
Logement tremplin
Espaces covoiturage
Espace coworking
Réaménagement du Cercle Saint-Blaise

Projets immatériels
Engagement d'un coordinateur culturel + organisation de la « mobilité culturelle »
Salon des entreprises locales (mission ADL)
PCAR II
Marché des produits locaux
Extension & requalification du PAE Bois
Réseau social local
Réflexion sur la réaffectation du Cercle Saint-Blaise
Etude mobilité Rue du Moulin
Séminaire sur les nouvelles formes de logement : Bimby, habitat léger, etc.

Liste de projets potentiels à l'issue du GT « aménagements villageois »

Intitulé	Bref descriptif
Buzenol – aménagement de la placette centrale	Place du puits plus conviviale : banc, table de pique-nique, poubelle, point d'eau potable
Buzenol – création d'un espace vert de convivialité	Terrain privé au croisement entre les rues de Montauban et du Musée en contrebas du village : futur lieu de convivialité ? Pourrait accueillir l'espace arboré évoqué en GT ? Possible d'y accueillir un espace « pétanque » ?
Chantemelle – aménagement d'un espace vert central	Création d'un parc avec plan d'eau dans la zone humide à l'arrière de la plaine de jeux pour en faire une zone de convivialité, une opportunité de ballade au centre du village
Chantemelle – aménagement de l'espace entre la salle et l'école	Verdurisation, aménagements de convivialité.
Etalle – aménagement de la rue du Moulin et de la place	Pour la rue : revoir l'espace dans une logique de convivialité, réduire la largeur de la voirie pour réduire la vitesse, restructurer les parkings, favoriser les modes doux, placer des bancs, planter des arbres... Sur la place : l'utiliser pour dynamiser la vie locale (ex : marché et autres manifestations à définir), interdire le stationnement à certains moments, mettre à jour les vestiges (four à chaux), placer des bancs
Etalle – création d'un pôle de convivialité	Améliorer/développer le site autour du complexe sportif et de l'école pour en faire un pôle convivial Créer une passerelle vers Lenclos Poser une clôture le long de la Semois Créer un coin jardin (partagé ?) Valoriser les salles de l'école en soirée Intégrer des nouvelles fonctions (salle culturelle, maison de village, maison des jeunes)
Etalle – création d'un parcours santé	Compléter le site du terrain de foot et du tennis par un parcours santé dans les bois (sur les chemins balisés)
Fratin – aménagement de la place	Sport de rue, plaine de jeux, pistes de pétanque + autres fonctions à définir
Fratin – modernisation de la salle (ancienne école)	Rafraichissement, réaménagement de la salle
Mortinsart – aménagement des abords du lavoir	Aire de convivialité
Sainte-Marie – création d'un cœur de rencontre (presbytère et cercle Saint-Nicolas).	Aménagement du presbytère et du cercle en salle de village (la Croix rouge et le presbytère pourraient déménager en bas du Cercle). Revoir les extérieurs et les abords. Sécuriser l'espace. Valoriser l'aire de jeux. Valoriser le patrimoine local.
Sainte-Marie – modernisation de la salle du football	Rénover et moderniser la salle du football pour qu'elle puisse aussi servir de salle polyvalente (accueil d'événements publics et privés)
Sivry – aménagement de la placette centrale	Aire de pique-nique, entretien du lavoir et de la plaine de jeux. Panneau explicatif sur lavoir. Utilisation de l'abribus ?
Vance – aménagement du presbytère, de son jardin et de l'aire du grand feu.	Presbytère : définition de son avenir suite au départ de son occupant (logement ?) Jardin : activités extérieures, pour les jeunes notamment (pétanque, bbq...) Aire du grand feu : alimentation électrique permanente, parking, skate-park...
Villers – aménagement du Cercle Saint-Louis/ancien presbytère	Améliorer la « salle de village » (accessible, sécurisée, éclairée) et le club des jeunes + décider de l'avenir du presbytère + étudier les fonctions des terrains à l'avant et à l'arrière
Villers – création d'un espace de convivialité près de l'église	Plaine de jeux, bancs...
Plaines de jeux	Amélioration des petites plaines de jeux villageoises.